

Les temps périscolaires restent inchangés par rapport aux années précédentes

Pause méridiennes de 12h (11h55 au village) à 13h45 :

Les enfants qui mangent au restaurant scolaire bénéficient d'un temps d'activités calmes après le repas, temps pris en charge par Anita Ollivero au village et Gwladys Horem à la Balme.

Temps d'activités périscolaires le vendredi de 15h25 à 16h25 au village et de 15h30 à 16h30 à La Balme

Enfants scolarisés à La Balme :

Les enfants inscrits au temps périscolaires seront pris en charge par Gwladys Horem, assistée le cas échéant d'un intervenant pour une activité déterminée.

Enfants scolarisés au village : 13 enfants sont potentiellement concernés en période 1

Les enfants seront accueillis au rez-de-jardin du bâtiment de la mairie les vendredis 8, 15 et 22 septembre et 20 octobre par Monique et/ou Michel Eymard et Pauline Roux (éducatrice mise à disposition par l'Oustaou). Le contenu de ce temps sera précisé lors de la première séance avec les enfants inscrits

Patrick Peysson proposera des séances de VTT les vendredi 29 septembre, 6 et 13 octobre.

Coupon à retourner à la mairie avant le 8 septembre

Inscription aux activités périscolaires :

Nous proposons d'inscrire les enfants pour l'année, avec possibilité de désinscription avant le début de chaque période (prévenir la mairie). **Merci de cocher les périodes où vous souhaitez que votre enfant participe aux activités périscolaires.**

Période 1 : de la rentrée aux vacances de Toussaint

Période 2 : de la rentrée des vacances de Toussaint aux vacances de Noël

Période 3 : de la rentrée des vacances de Noël aux vacances d'hiver

Période 4 : de la rentrée des vacances d'hiver aux vacances de printemps

Période 5 : de la rentrée des vacances de printemps à la fin de l'année scolaire

Le contenu des séances de chaque période sera communiqué au fur et à mesure.

Date : Signature des parents :